

Le 1^{er} octobre 2014

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Direction – Affaires réglementaires et
environnement

C.P. 10 000
Tour Est, 25^e étage
Complexe Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

Téléphone: (514) 879-4480
Télécopieur: (514) 879-4198
Courriel : hebert.francois.g@hydro.qc.ca

Objet : Suivi administratif /
Groupe de travail sur l'offre de référence

Madame,

Dans sa décision D-2014-160 (dossier R-3905-2014, paragraphe 54), la Régie demandait au Distributeur de mettre sur pied un groupe de travail multipartite sur l'offre de référence en matière de distribution électrique lors de modifications ou de prolongement de réseau. Elle lui demandait également de déposer les résultats de ses travaux lors du prochain dossier tarifaire.

En suivi de cette décision, le Distributeur informe la Régie qu'il a mis en place le groupe de travail multipartite sur l'offre de référence. Cinq organismes dont la mission est directement liée à cette question, en feront partie. Il s'agit de :

- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) ;
- l'Association de la construction du Québec (ACQ) ;
- l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ;
- la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ; et
- l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ).

Le Distributeur souligne à la Régie que les membres du groupe de travail ne seront pas rémunérés pour leur participation à ces travaux.

Pour l'essentiel, le mandat du groupe de travail est d'examiner l'offre de référence utilisée par Hydro-Québec dans le contexte de l'évolution du marché et des tendances en matière de modifications ou de prolongement de réseau.

À titre indicatif, le calendrier préliminaire proposé au groupe de travail est le suivant :

1^{re} étape (octobre 2014)

- Exposé des besoins et attentes de chacune des parties ;
- Démarche proposée ;
- Présentation de l'offre de référence actuelle du Distributeur :
 - Principaux éléments du cadre réglementaire actuel ;
 - Considérations technico-économiques.

2^e étape (novembre-décembre 2014)

- Dépôt et présentation des rapports des parties ;

3^e étape (janvier-février 2015)

- Analyse des propositions et présentation des résultats par le Distributeur ;

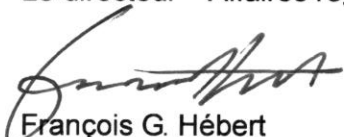
4^e étape (mars 2015)

- Présentation du rapport préliminaire du Distributeur au groupe de travail ;
- Dépôt du rapport final au groupe de travail.

Ce calendrier permettra au Distributeur de présenter les résultats des travaux du groupe de travail sur l'offre de référence dans le cadre de son prochain dossier tarifaire 2016-2017, comme le demande la Régie.

Veuillez recevoir, Madame, mes plus sincères salutations.

Le directeur – Affaires réglementaires et environnement



François G. Hébert

c.c. Jean-Paul Fillion, Directeur principal (APCHQ)
Luc Bourgoin, Directeur général adjoint (ACQ)
Jean-Philippe Boucher, Directeur des politiques (UMQ)
Jean Perron, Directeur des politiques, recherche et développement (FMQ)
Daniel Bonsant, Président du conseil d'administration (OUQ)